

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE

La prochaine réunion du Conseil Municipal de Gennes-Val de Loire aura lieu à Gennes, Maison des Loisirs André Courtiaud, le :

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 A 20H00

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination des secrétaires de séance
2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 juillet 2017

Finances

3. Remboursement de location de la maison des loisirs André Courtiaud
4. Acquisition de terrains non bâtis appartenant à M. HAYNES Alasdair – commune déléguée de Gennes
5. Financement des travaux de voirie réalisés sur le domaine public pour le compte de tiers
6. Fiscalité :
 - 6-1 Taxe d'habitation : harmonisation des abattements en matière de taxe d'habitation et taxe d'habitation sur les logements vacants
 - 6-2 Taxe foncière sur les propriétés bâties : exonérations des entreprises
 - 6-3 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs

Ressources humaines

7. Service technique : création d'un poste de maçon

Divers

8. Décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal
9. Questions diverses

Ordre du jour affiché le 29 août 2017, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.